

Colloque « Pour une meilleure mobilité en Région de Bruxelles-Capitale : le levier fiscal et financier »

Madame, Monsieur,

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à ce colloque organisé par le Conseil économique et social bruxellois.

Je remercie dès à présent tous les intervenants pour leur contribution à cette journée.

Le Conseil remercie Bruxelles-mobilité pour sa collaboration. Ce colloque tombe en même temps qu'une réflexion est menée par Bruxelles-mobilité sous l'appellation « Good Move ». Cette réflexion en est encore, dans sa partie actuellement visible, à définir des grands principes, des orientations. Même si le Conseil a été sollicité pour remettre un avis – chose qui a été appréciée – nous restons dans l'attente des fiches d'actions opérationnelles pour nous prononcer.

Ce n'est pas un grand scoop que d'annoncer que la mobilité constitue un **enjeu socio-économique et environnemental majeur**, même vital pour la Région bruxelloise

Quand on voit à Bruxelles l'immobilité, la longueur des files, la pollution de l'air, l'impact que cela a pour les entreprises et pour les travailleurs, nous pouvons nous dire qu'il y a urgence.

C'est pour ces raisons que le Conseil économique et social de la Région bruxelloise a voulu consacrer une matinée de réflexion, de débat autour de cette question. C'est une initiative des partenaires sociaux pour contribuer à faire bouger les lignes.

Savez-vous que l'OCDE a calculé que le coût lié aux embouteillages (en heures perdues) représente de 1 à 2% du PIB ? Les automobilistes belges perdent

chaque année plus d'une semaine complète de travail (44 heures) dans les embouteillages.

Et cela bouge :

- la **marche** est devenue le premier mode de déplacement à Bruxelles (37%), où elle a supplanté la voiture (32 % des déplacements) et les transports publics (26%).
- Le **vélo** gagne du terrain chaque année
- Et la fréquentation de la STIB augmente chaque année depuis 15 ans.

La **perte de temps moyenne en raison de la congestion automobile** dans la capitale des véhicules de transport en commun est estimée à 25% par rapport au temps que les opérateurs seraient capables de réaliser sans ralentissement. C'est ce qui ressort de l'étude récente (avril 2018) publiée par Brussels Studies, réalisée par Kevin Lebrun, chercheur à l'Université Saint-Louis¹.

Chaque jour de semaine, ce sont plus de 370.000 voitures qui circulent à Bruxelles, uniquement pour les déplacements domicile-travail, dont plus de la moitié appartiennent à des navetteurs.

Les nuisances environnementales du trafic routier ne sont pas à négliger. La qualité de l'air en ville, les coûts pour la santé et les zones de basse émission sont des sujets que nous n'aborderons pas directement dans le cadre de ce colloque sinon sous l'aspect des plans de déplacement d'entreprises soutenus par Bruxelles-Environnement.

Les interlocuteurs sociaux sont actifs sur le thème de la mobilité.

Par exemple au travers d'un avis de 2017 du conseil central de l'économie, un avis a été remis à propos du budget mobilité, invitant les travailleurs à revoir leur mode de mobilité.

¹ Kevin Lebrun, « Temps de déplacements en transport public à Bruxelles : l'accessibilité des pôles d'activités », *Brussels Studies*, avril 2018 (<https://journals.openedition.org/brussels/1652>)

Au niveau interfédéral, au printemps de cette année, il y a eu la déclaration commune du CCE et des trois conseils économiques et sociaux régionaux sous le titre : **«De l'immobilité à la mobilité: agir maintenant pour inverser le cours des choses»**.

Au niveau régional bruxellois, en octobre 2017, les interlocuteurs sociaux bruxellois ont réclamé-et obtenu- que la mobilité soit un objectif à part entière de la Stratégie 2025 (qui est le plan de Bruxelles pour redynamiser l'économie et l'emploi).

Ils veulent à présent faire « bouger les lignes ». Il s'agit de réfléchir tous ensemble, autorités publiques et acteurs de la mobilité, à certaines pistes – dans le domaine **fiscal** (une fiscalité intelligente) et **financier** (le « budget mobilité ») – qui permettraient de modifier le comportement des usagers et d'améliorer la mobilité sur le territoire bruxellois.

Les interlocuteurs sociaux bruxellois se sont à plusieurs reprises prononcés en matière de mobilité.

Le but doit être de diminuer de façon significative la part modale de la voiture par les usagers de la route et de favoriser l'usage par ceux-ci de moyens de déplacement moins hégémoniques et moins polluants.

Il s'agit également d'encourager les prestataires de service de mobilité à diversifier leurs offres pour qu'ils constituent véritablement une alternative à la voiture.

Sachant que la Région de Bruxelles-Capitale n'a pas toutes les compétences pour agir en matière fiscale, le Conseil a néanmoins tracé quelques lignes :

- taxer **l'utilisation** d'un véhicule et non plus sa possession. Cette utilisation pourrait ainsi être taxée via l'introduction d'un **prélèvement kilométrique intelligent** pour l'ensemble des véhicules
- Le Conseil interroge aussi les principes de la voiture de société en vue d'idées nouvelles pour en réduire l'usage. **Il recommande que cette réflexion se fasse dans un cadre plus large qui est celui du budget mobilité qui doit viser une adaptation de la fiscalité pour que les entreprises puissent offrir à leurs travailleurs un plus large éventail de mesures en matière de mobilité.**

- En ce sens, le Conseil considère intéressante la récente réflexion du Parlement bruxellois visant à réformer la fiscalité automobile en **faveur de l'octroi d'une aide au logement à Bruxelles**. Plus généralement, **il considère qu'il serait opportun d'inciter fiscalement à une diminution de la distance entre son domicile et son travail et à une mobilité multimodale**.

Le Conseil insiste pour que les **recettes fiscales liées au prélèvement kilométrique soient affectées à l'entretien des infrastructures existantes** ainsi qu'à des projets ou des équipements destinés à améliorer la mobilité.

Notre matinée sera divisée en deux sessions :

La Session 1 porte sur la fiscalité, sur une fiscalité.

La Session 2 sur un **budget mobilité** comme levier pour l'usage multimodal des transports.

Je peux maintenant passer la main à Xavier Tackoen qui va présenter plus en détail le programme des deux sessions.

Je vous souhaite, je nous souhaite un colloque fructueux, qui contribue au changement, à davantage de mobilité, à un meilleur environnement, à plus de plaisir de vivre et de travailler en ville.

Je nous souhaite qu'un jour nos enfants, nos petits-enfants puissent reconnaître que notre génération a pris ses responsabilités pour que leur devenir soit de meilleure qualité.

Bon colloque !